

A-666-94

OTTAWA (ONTARIO), le 7 mai 1997

CORAM : LE JUGE MacGUIGAN
LE JUGE LINDEN
LE JUGE ROBERTSON

ENTRE :

MARGARET JEAN CLARK,

APPELANTE
(appelante),

- et -

SA MAJESTÉ LA REINE,

INTIMÉE
(intimée).

JUGEMENT

L'appel est rejeté avec dépens.

Mark R. MacGuigan

Traduction certifiée conforme :

Christiane Delon, LL. L.

A-666-94

CORAM : LE JUGE MacGUIGAN
LE JUGE LINDEN
LE JUGE ROBERTSON

ENTRE :

MARGARET JEAN CLARK,

APPELANTE
(appelante),

- et -

SA MAJESTÉ LA REINE,

INTIMÉE
(intimée).

Appel entendu à Ottawa (Ontario), le mercredi 7 mai 1997.

Jugement rendu à l'audience, à Ottawa (Ontario), le mercredi 7 mai 1997.

**MOTIFS DU JUGEMENT
DE LA COUR PRONONCÉS PAR :**

LE JUGE MacGUIGAN

CORAM : LE JUGE MacGUIGAN
LE JUGE LINDEN
LE JUGE ROBERTSON

ENTRE :

MARGARET JEAN CLARK,

APPELANTE
(appelante),

- et -

SA MAJESTÉ LA REINE,

INTIMÉE
(intimée).

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR

[Prononcés à l'audience, à Ottawa (Ontario), le mercredi 7 mai 1997.]

LE JUGE MacGUIGAN

L'avocat de l'appelante a usé d'un langage excessif en avançant des arguments hors de propos et frivoles pour justifier le fait que l'appelante et son époux n'ont pas payé d'impôt sur le revenu, ainsi que l'exige la loi canadienne.

Il reconnaît que le bénéficiaire du revenu en question n'est pas indien. Par conséquent, à notre avis aucun des arguments relatifs au statut des Indiens au Canada - des arguments que nous avons tous lus attentivement de pair avec leurs documents justificatifs - n'a un rapport quelconque avec le point en litige, que le juge de la Cour canadienne de l'impôt a, selon nous, tranché convenablement.

L'appel sera rejeté avec dépens.

(Mark R. MacGuigan
J.C.A.

Traduction certifiée conforme : _____

COUR D'APPEL FÉDÉRALE

AVOCATS ET PROCUREURS INSCRITS AU DOSSIER

N° DU GREFFE : A-666-94

INTITULÉ DE LA CAUSE : Margaret Jean Clark v. Sa Majesté la Reine

LIEU DE L'AUDIENCE : Ottawa (Ontario)

DATE DE L'AUDIENCE : Le mercredi 7 mai 1997

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR : Le juge MacGuigan
Le juge Linden
Le juge Robertson

PRONONCÉS À L'AUDIENCE PAR : Le juge MacGuigan

ONT COMPARU :

M^e Bruce Clark pour l'appelante

M^e Robert McMechan pour l'intimée

PROCUREURS INSCRITS AU DOSSIER :

M^e Bruce Clark pour l'appelante
Robinsonville (Nouveau-Brunswick)

M^e George Thomson pour l'intimée
Sous-procureur général du Canada
Ottawa (Ontario)